

Qu'est-ce que c'est ?

Un **temps de parole**, un lieu de rencontre entre pairs dans un **espace de confiance, d'écoute, de respect, de support mutuel dans un cadre strict de confidentialité.**

Des Responsables RH qui **partagent**, ensemble, leurs expériences respectives et leurs pratiques professionnelles.

Un groupe

de 6 à 7 responsables de la fonction RH

Se réunissant sur un cycle

de 6 ateliers de 3 heures sur un an

Pourquoi y participer ?

- ✓ Bénéficier d'un espace de respiration et prendre du recul sur sa pratique professionnelle
- ✓ Nettoyer ses lunettes/angles morts et élargir ses horizons
- ✓ Renforcer son identité professionnelle et se codévelopper
- ✓ Enrichir et nourrir sa pratique professionnelle et puiser de nouvelles idées dans la pratique de ses pairs

Conditions de réussite

1- Règle d'assiduité et de ponctualité

Chacun s'engage sur le cycle et venir à chaque séance

2- Règle de co-responsabilité

Chacun est partie prenante de la dynamique positive du groupe.

3- Règle de liberté

Parler Vrai

4- Règle de confidentialité

Chacun s'engage à ne pas faire état ou utiliser à l'extérieur du groupe les situations vécues en séance

5- Règle de Respect

S'enrichir de nos différences

complet

GROUPE 1

- 1 : mercredi 7 février 2024
- 2 : mercredi 27 mars 2024
- 3 : mercredi 29 mai 2024
- 4 : mercredi 3 juillet 2024
- 5 : mercredi 18 septembre 2024
- 6 : mercredi 20 novembre 2024

Horaires : 9h/12h

Dates et tarifs 2024

1020€ HT

par personne / cycle
(soit 170€HT/atelier)

GROUPE 2

- 1 : mercredi 27 mars 2024
- 2 : mercredi 29 mai 2024
- 3 : mercredi 3 juillet 2024
- 4 : mercredi 18 septembre 2024
- 5 : mercredi 20 novembre 2024
- 6 : mercredi 15 janvier 2025

Horaires : 14h/17h

Votre interlocuteur OrCadre

Anne de Saint-Louvent – anne.desaintlouvent@orcadre.fr – 06 24 17 82 74

